



Après plus de 3 mois de luttés, continuons la mobilisation contre le projet de loi travail !

Les grèves sont ancrées dans de nombreux secteurs, et notamment

- Les raffineries dont 6 sur 8 entament leur 15e jour de grève, notamment Donges avec 80% de salariés en grève ;
 - Le secteur des transports avec la mobilisation des routiers et des transports publics (SNCF, RATP, RTM...). Après la négociation de lundi 6 juin, la grève continue chez les cheminots, ils débattent en assemblée générale des suites à donner au mouvement ;
 - L'énergie, avec de nombreuses actions de passage en heures creuses pour les usagers et de grève.
 - 8 sites de traitement des ordures ménagères sont en grève, depuis 8 jours ;
 - Amazon où, malgré la répression syndicale, 3 des 4 sites français sont en grève ;
 - Les portuaires seront en grève 24 heures le 9 juin et arrêteront de faire des heures supplémentaires à compter du 6 juin ;
 - Une mobilisation qui s'ancre et s'élargit dans le privé avec des modalités d'actions diverses : des actions reconductibles dans de nombreuses entreprises de l'agroalimentaire (Nestlé 56, Haribo Perrier 30, Jacquet 63, Tabac Le Havre...) des métaux (LME 59, Iveco Annonay 07, Peugeot Mulhouse...), du commerce (Intermarché, Leclerc 31), du verre (Verralia...)...
 - Le 7 juin, une action à l'Aéroport de Roissy regroupe les centaines de grévistes de l'ensemble des entreprises y compris les entreprises sous-traitantes.
- Le 9 juin à Arles avec les postiers et les cheminots...**
- Le 9 juin, avec des mobilisations des retraités sur tout le territoire, y compris à Arles, à l'appel d'une intersyndicale (CGT, FO, CFTC, CFE CGC, FSU, Solidaires).**

La votation citoyenne sur la loi travail s'étend. Plus de 400 lieux de votation sont recensés pour cette semaine sur le site votationtravail.fr. Dans les entreprises et lieux de vie, la votation permet d'étendre la mobilisation à toute la population. Il est possible de voter ou de remettre les votes à la **Bourse du Travail à Arles (tous les après-midi du 6 au 16 juin)**

La CGT dénonce la stratégie de radicalisation et de refus du dialogue du gouvernement et du patronat. **Pour permettre à la France d'organiser un bel Euro, la CGT réitère l'appel adressé par l'intersyndicale par courrier au Président de la République, le 20 mai : il y a urgence à ce que les organisations soient entendues et reçues sur leurs revendications et exigences !**

La CGT appelle les salariés à continuer et amplifier la mobilisation sous toutes ses formes pour obtenir le retrait de la loi travail et de ses dangers et pour gagner de nouveaux droits.

**Le jeudi 9 juin à 10H30
devant la sous-préfecture à Arles
avec les retraités.**